

C OURLANS (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome II (1854)**

Corlan, Corlans, village de l'arrondissement, canton et bureau de poste de Lons-le-Saunier ; perception de Montmorot ; paroisse de Courlaoux ; à 8 km de Lons-le-Saunier.
Altitude de Courlans : 267^m ; de Chavannes, 251^m.

Le territoire est limité au nord par Larnaud et Montmorot, au sud par Courlaoux et Chilly, à l'est par Messia et à l'ouest par Courlaoux. Chavannes fait partie de la commune.

Le territoire est traversé par la route impériale n° 78, de Nevers à Saint-Laurent, par les chemins vicinaux tirant à Larnaud, à Chilly, de Courlaoux à Chilly, et de Courlans à Courlaoux ; par la Vallière et le canal qui en dérive, par les ruisseaux de Combe-Noire et de la fontaine du Château.

Le village est situé sur le penchant d'un coteau légèrement incliné contre la rive droite de la Vallière. Les maisons sont généralement isolées, composées d'un étage au-dessus du rez-de-chaussée, construites en pierres et couvertes à tuiles ; quelques-unes seulement, n'ayant qu'un rez-de-chaussée, sont couvertes en chaume.

Population : en 1790, 219 habitants ; en 1846, 450 ; en 1851, 463, dont 229 hommes et 234 femmes ; population spécifique par km carré, 75 habitants ; 101 maisons, savoir : 51 à Courlans et 50 à Chavannes.

État civil : Les plus anciens registres de l'état civil remontent à 1722.

Vocabulaire : saint Didier.

Série communale à la mairie depuis 1867, déposée aux Archives Départementales avant où Courlans a reçu les cotes 5 E 56/1 à /16. La série du Greffe, a reçu les cotes 3 E 2872 à 2880, 3 E 8052 et 8053, 3 E 10630 à 10632 et 3 E 12994. Tables décennales : 3 E 1223 à 1231.

Microfilmé sous les cotes 2 Mi 531 à 534, 5 Mi 323 à 325, 5 Mi 1220, 2 Mi 948, 2 Mi 1719 et 1720, 5 Mi 11 et 12 et 5 Mi 1183.

Les jeunes gens émigrent peu.

Cadastre : exécuté en 1810 ; surface territoriale, 615^h 92^a, divisés en 811 parcelles que possèdent 240 propriétaires, dont 138 forains ; surface imposable, 591^h 01^a, savoir : 270^h 76^a en terres labourables, 118^h 54^a en prés, 88^h 68^a en bois-taillis, 48^h 69^a en vignes, 39^h 05^a en pâtures, 10^h 03^a en étangs, 6^h 18^a en friches, 3^h 74^a en jardins, 2^h 90^a en sol et aisances des maisons, 2^h 09^a en vergers, d'un revenu cadastral de 22.527 fr. ; contributions directes en principal 5.801 fr.

Le sol, très accidenté et d'une fertilité moyenne, produit du blé, du seigle, de l'orge, de l'avoine, des pommes de terre, du maïs, du sarrasin, des légumes secs, de la navette, un peu de colza, beaucoup de foin et de première qualité, du chanvre, des betteraves, beaucoup de fruits, des vins rouges et blancs d'une



médiocre qualité, des fourrages artificiels et des mûriers.

On exporte le cinquième de la récolte des céréales et le dixième de la récolte des vins.

Le revenu réel des propriétés est de 5 fr. 50 c. pour cent.

On élève dans la commune des bêtes à cornes, des cochons, des volailles et des vers à soie. On y engraisse des cochons.

On trouve sur le territoire du minerai de fer et de la marne non exploités, des sablières, des carrières de pierre à bâtir et de taille, exploitées.

Les habitants fréquentent habituellement les marchés de Lons-le-Saunier, où ils portent vendre beaucoup de légumes et de fruits. Leur principale ressource consiste dans l'agriculture. Dix ouvriers par jour sont occupés dans les carrières.

Une fromagerie produit annuellement 4.000 kg de fromage, façon Gruyère.

Il y a un moulin à 5 paires de meules, et un autre à 2 tournants.

Les patentables sont : 1 marchand épicier, 1 fabricant d'huile, 2 exploitants de carrières, 1 fabricant d'instruments aratoires et 1 cabaretier.

Biens communaux : une église, un cimetière contigu, une maison commune, acquise en 1852, moyennant 4.025 fr. ; elle renferme la mairie, le logement de l'instituteur, la salle d'étude, fréquentée en hiver par 54 garçons et 50 filles ; 2 fontaines avec lavoirs et abreuvoirs, 4 puits communaux, et 14^h 64^a de bois-taillis et friches, d'un revenu cadastral de 16 fr. 90 c. La section de Chavannes possède 38^h 11^a de parcours, d'un revenu cadastral de 114 fr.

Bois communaux : 11^h 26^a, dont 65^a sont coupés tous les deux ans.

Budget : recettes ordinaires, 2.079 fr. ; dépenses ordinaires, 1.400 fr.

NOTICE HISTORIQUE

S'il faut en croire la tradition, Courlans occuperait l'emplacement d'une ville romaine, détruite par les Alamans et dont Chavannes, *Cabanae*, n'aurait été qu'un faubourg. Cette tradition, loin d'être invraisemblable, offre un certain degré de probabilité. Seulement, ce qu'on appelle une ville, n'était probablement qu'une simple bourgade. Dans la contrée dite *Sous-les-Saints*, on trouve une multitude de décombres, de sépultures, d'armes et d'autres objets antiques. On y remarque, entre autres indices d'habitations, un puits comblé, dans une pièce de vigne dite à la *Conseillère*. On retira de terre, en 1846, une assez grande quantité de médailles, dont la plupart étaient de l'empereur Constantin. En 1849, en creusant la nouvelle route de Lons-le-Saunier à Louhans, les ouvriers ramenèrent à la lumière plusieurs monnaies d'or, à l'effigie du même empereur. La voie romaine de *Ledo* à *Ternutium* (Tournus), par *Lovincum* (Louhans), traversant les contrées dites en *Perrée*, *Sous-les-Saints*, porte encore à Courlans le nom de *Vie de Lyon*, et à Chavannes celui de *rue des Mulets*. Un temple païen précéda probablement l'église. Le mot de Courlans, suivant M. D. Monnier, indique un lieu consacré, une enceinte religieuse. Les premiers titres qui mentionnent ce village, sont deux bulles, l'une de l'anti-pape Victor, de l'an 1162, et l'autre du pape Clément III, de l'an 1190, qui confirment à l'abbaye de Baume la possession de l'église de *Corlant*.

Seigneurie : Courlans et Chavannes formaient une seigneurie particulière, relevant du château de Montmorot. Le seigneur avait la justice moyenne et basse, la banalité des fours, du moulin, du battoir, de la rivière, la chasse et la pêche exclusives, le ban de vendanges, la marque des poids et mesures, le tavernage, l'impôt des quatre cas, le droit de messerie, les amendes de justice que ses officiers pouvaient prononcer jusqu'à 60 sols, et la dîme sur une partie du territoire. Les sujets, affranchis de la main-morte, étaient tenus de faire le guet et garde au château, de contribuer à ses réparations et de payer un cens annuel de 80 sols estevenants pour l'accensement des bois du Pin et de la Combe- Noire.

Seigneurs : La prévôté héréditaire de Chavannes et Courlans fut inféodée à une famille noble, qui prit le nom d'une tour qui lui servait de résidence, appelée *Tour de Culay*. Noble Jean de la Tour était seigneur de Courlans en 1372. Une branche de cette famille possédait la seigneurie de Jousseaux.



En 1623, Ferdinand de la Baume-Montrevel, possédait la terre de Courlans. Il la vendit aux seigneurs de Vertamboz, de la maison de Saint-Germain. Dame Ursule-Charlotte du Tartre Laubespain, veuve de Pierre-Ernest, baron de Saint-Germain, seigneur de Chavannes et de Courlans, engagea ses enfants à se réunir pour faire le partage de la succession de leur père. Ce partage eut lieu le 17 mai 1713. Claude-Louis de Saint-Germain, l'aîné des fils, capitaine d'infanterie au régiment de la Chenelay, eut pour son lot la seigneurie de Chavannes ; Antoine de Saint-Germain, lieutenant dans la compagnie de son frère, Anne-Françoise et Perronne de Saint-Germain, leurs sœurs, eurent Courlans, dans l'indivision.

En 1787, Françoise-Élisabeth de Badurot, douairière de Claude-Charles, baron de Saint-Germain, ancien capitaine au régiment de Flandres, se qualifiait de dame de Courlans, Culay, Chavannes et dépendances. Claude-Louis-Claire de Saint-Germain, ancien capitaine de cavalerie, né à Courlans en 1766, épousa Flore-Marie-Joachine Fera de Saint-Phal et vendit, vers 1826, le domaine utile de Courlans et Chavannes à M. de Vannoy.

Fiefs : il y avait plusieurs fiefs sur le territoire. Au mois de juillet 1319, Hugues de Chilly et Huguette sa femme, firent hommage au duc de Bourgogne de ce qu'ils avaient à Courlans et à Chavannes. Pierre de Bussy, seigneur de Vescles, Jean de la Faye, chevalier, Étienne de la Porte de Chilly, écuyer, Pierre Glane, sieur de Chavannes, comme ayant cause de Huguenin du Pin et d'Antoine de Montmoret, seigneur de Rotallier, ont tenu plusieurs arrière-fiefs, sans justice, qui relevaient du château de Culay.

Armoiries : Les armes de Saint-Germain, surmontées d'une couronne de comte, étaient d'or à la face de gueules.

Château : Le château de Courlans est situé au fond d'une vallée, entre la rive gauche de la Vallière et le penchant rapide d'une montagne. Il a été bâti au XVIII^e siècle, sur l'emplacement d'une tour, dite de *Culay* ou de *Chardenoy*. Il était autrefois entouré de murs et de belles plantations. De vastes bâtiments d'hébergement en dépendaient. Il ne reste aujourd'hui que le bâtiment principal, dont le plan a la forme d'un parallélogramme rectangle. Aux angles de la façade occidentale, sont deux tours quadrangulaires.

Des pans de murs en ruine sont à côté du château et des prés l'entourent.

Dans un site tout à la fois sauvage et romantique, sort des flancs d'un rocher, à travers de grosses pierres noircies par le temps, la source de la fontaine du Château.

Maladrerie : Dans la contrée dite en *Couche-Buisson*, ou à la *Malatière*, était un hôpital pour les lépreux, détruit à une époque inconnue.

Église : Courlans et Chavannes formaient déjà une paroisse en 1162. Le presbytère fut vendu nationalement en 1792, et la cure, supprimée en 1790, ne fut point rétablie. L'église actuelle est située au sud du village, sur une légère éminence taillée à pic sur les faces que présente le rocher à l'orient et au nord. Le vaisseau a été renouvelé en 1679. Elle est orientée et placée sous le vocable de saint Didier. Elle se compose d'un clocher, d'une nef, d'un chœur et d'une sacristie. Le chœur est de style ogival et se termine rectangulairement. La nef, d'une construction plus récente que le chœur, est plafonnée. La chapelle seigneuriale, dédiée à sainte Anne, a été démolie depuis 1789.

On remarque, entre le chœur et la nef, trois pierres tombales. Sur l'une d'elles, l'image de *Lois de.....* est sculptée sur la dalle en bosse très saillante ; elle représente un chevalier revêtu de sa cotte de maille, ayant ses genouillères et ses éperons. La place du visage, en creux aujourd'hui, était occupée par une plaque de métal où les traits du personnage avaient été gravés. Sur une autre tombe on lit : *Cy gist haut et puissant seigneur messire Claude-Charles, baron de Saint-Germain, seigneur de Courlans, Chavannes, etc.,*



chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint- Louis, qui décéda le 21 avril 1785. Requiescat in pace. Amen.

Évènements divers : Courlans, placé sur la frontière du duché de Bourgogne, à proximité des châteaux de Courlaoux et de Savigny, fut souvent victime des guerres qui désolèrent notre pays. Le pillage du château, le 5 avril 1840, à l'occasion d'un accaparement de grains fait par M. de Vannoy, restera longtemps dans le souvenir de la population. On trouvera les détails de ce triste évènement dans l'Annuaire du Jura, année 1842 , pages 166 et suivantes.

Biographie : Ce village est la patrie de M. *Chabannes*, l'un des meilleurs peintres en miniature de Paris.

Bibliographie : Annuaire du Jura, 1880.—Archives de la préfecture.